



Séance d'information pour les **étudiants genevois**
inscrits à un séjour de mobilité durant l'année
académique 2016/2017



**UNIVERSITÉ
DE GENÈVE**

FACULTÉ DE DROIT

Accueil et séance

Mme Caterina GIDARI WASSMER
Conseillère aux études

Mme Bitia BERTOSSA
Conseillère aux études

Mme Nadine VALLET
Secrétariat des étudiants

Conditions de participation au moment du départ

■ A l'étranger

- *Pour un départ durant le Bachelor* : avoir présenté 60 crédits ECTS de 2^{ème} série, et en avoir réussi 45;
- *Pour un départ durant la Maîtrise* : avoir obtenu le Bachelor.
- *Pour un départ au 1er semestre de la Maîtrise* : avoir obtenu son Bachelor dans notre faculté.

■ En Suisse

- Avoir réussi la 1^{ère} série d'examens de Bachelor.
- *Pour un départ au 1er semestre de la Maîtrise* : avoir obtenu son Bachelor dans notre faculté.

Exigences académiques

- En principe, 2 à 3 cours au minimum par semestre de mobilité;
- Le projet de plan d'études déjà approuvé est un *projet et il est possible de le modifier*;
- Pour un départ durant la maîtrise, suivre des cours de niveau master ou jugés équivalents.
- Minimum 4 crédits ECTS pour que le cours soit reconnu en master
- Maximum 54/90 crédits peuvent être faits en mobilité;
! 30 ECTS doivent être présentés après 2 semestres d'études!
- En principe, possibilité d'effectuer le mémoire de maîtrise hors séminaire pendant la période de mobilité, avec l'accord du Professeur.

! Pas de possibilité de participer à un séminaire pendant la mobilité !

Tableau de **demande d'équivalence**

Complété avec les cours effectivement choisis;

- Transmis à la Faculté dans les 4 semaines depuis le début du séjour,
- Accompagné des descriptifs des cours choisis, qui indiquent si possible les crédits attribués par l'Université d'accueil;
- Les cours de langue ne donnent pas lieu à des équivalences.
- **!!!** Le tableau SEMP doit être contresigné par les responsables de l'Université d'accueil avant la transmission à Genève

.....
.....

Cette demande, remplie par l'étudiant-e, doit être retournée à la Faculté de Genève au plus tard 5 semaines après le début du semestre dans la Faculté d'accueil. Elle doit impérativement être accompagnée des descriptifs de cours (table des matières, etc.) et des plans d'études démontrant le niveau (Bachelor ou Master, 2, 3, 4ème année d'études, etc.) du cours suivi. Les demandes incomplètes ne seront pas traitées.

Fair translation of grades must be ensured and the student has been informed about the methodology

Student's signature..... Date:

SENDING INSTITUTION

We confirm that the proposed programme of study/learning agreement is approved.

Departmental coordinator's signature:

Institutional coordinator's signature:

.....
Date:

.....
Date:

RECEIVING INSTITUTION

We confirm that this proposed programme of study/learning agreement is approved.

Departmental coordinator's signature:

Institutional coordinator's signature:

.....
Date:

.....
Date:

Nom de l'étudiant : Niveau d'études :

Dates du séjour de mobilité :

FACULTE D'ACCUEIL					EQUIVALENCES OCTROYEES A GENEVE		
nom précis du cours/ de cours	Durée : semestriel ou annuel	Charge horaire : x h/semaine	Nom du Professeur	crédits ECTS (ou autres)	! sera rempli par la Faculté de droit de Genève !	Crédits ECTS GE	Visa du Doyen

La demande, remplie par l'étudiant-e, doit être retournée à la Faculté de Genève au plus tard 5 semaines après le début du semestre dans la Faculté d'accueil. Elle doit **obligatoirement être accompagnée des descriptifs de cours** (table des matières, etc.) et des plans d'études démontrant le niveau (Bachelor ou Master, 2, 3, 4^{ème} année d'études, etc.) du cours suivi. **Les demandes incomplètes ne seront pas traitées.**

Date : Signature de l'étudiant :

⇒tournez s.v.p. ⇒ /..

Droit pénal économique

Code	Durée par semaine	Horaire	Nb crédits*
5074M CR	2 h de cours	CR 2h printemps, Je 14-16, Uni-Mail, M S160	6

Enseignant(s)

CASSANI Ursula, professeur-e ordinaire, [coordonnées professionnelles](#)

Descriptif

Ce cours vise à approfondir certains thèmes de droit pénal général et spécial, ainsi que de droit pénal international, qui sont au centre de la lutte contre la délinquance économique : la responsabilité pénale de la personne morale et de la personne physique agissant dans l'entreprise, la confiscation, les fraudes et déloyautés, les faux dans les titres, le blanchiment d'argent, la corruption, le financement du terrorisme etc. L'accent sera mis sur les mouvements récents de la politique criminelle internationale et suisse.

L'essentiel de l'analyse aura trait aux instruments relevant du droit pénal. Cependant, ce cours examinera également de quelle manière l'arsenal pénal est soutenu et parfois devancé par d'autres formes de régulation sociale, telles que la surveillance administrative des intermédiaires financiers, l'autoréglementation et l'élaboration de codes de conduite par les milieux économiques, l'action des organisations non-gouvernementales et l'émergence d'une soft law internationale.

Département(s) ou section(s) responsable(s)

- [Département de droit pénal](#)

Domaine(s)

Plan(s) d'étude(s)

- [Maîtrise universitaire en droit / Enseignements fondamentaux](#)
- [Maîtrise universitaire en droit économique / Enseignements fondamentaux](#)
- [Maîtrise universitaire en droit civil et pénal / Enseignements fondamentaux](#)
- [Certificat de droit transnational / Certificate in Transnational Law / Enseignements complémentaires](#)

* le nombre de crédits peut être différent selon le plan d'étude.

Reconnaissance des examens présentés

- Sur la base du tableau signé par la Doyenne;
- Tentatives genevoises intactes;
- Résultats : pour les examens réussis : report ou dispense, au choix de l'étudiant;
- Résultats pour les examens non réussis : possibilité de ne rien reporter;
- Allemand juridique réussi si examens présentés en allemand (Bachelor).

Inscription aux examens à Genève

- Inscription en ligne aux cours et aux examens, dans les délais fixés par la Faculté;
- En cas de chevauchement horaire entre les examens à Genève et ceux de la Faculté d'accueil, possibilité de retrait à Genève.

Transmission des résultats des examens

- Les résultats des examens présentés en mobilité doivent parvenir à la Faculté au plus tard le:

lundi 6 février 2017: session de janvier-février 2017

lundi 19 juin 2017 : session de mai-juin 2017

lundi 11 septembre 2017: session d'août-septembre 2017

!!! Communiquer en même temps votre détermination sur le report!

Personnes de référence à la Faculté de **droit** (Questions académiques)

Prof. **Maya Hertig**, responsable académique des programmes d'échanges Maya.Hertig@unige.ch

Mme **Bita Bertossa**, conseillère aux études,
bureau 3005 Bita.Bertossa@unige.ch

Mme **Caterina Gidari Wassmer**, conseillère aux études
bureau 3003 Caterina.GidariWassmer@unige.ch

Mmes **Monica Steffan** et **Nadine Vallet**, Secrétariat de la mobilité,
bureau 3093 Monica.Steffan@unige.ch et
Nadine.Vallet@unige.ch

Personnes de référence à l'Université

Relations Internationales (autres questions)

- **Mobilité européenne**

Guichet Mobilité Uni-Mail,

Mme Isabelle de Vinck

Bureau R055

Réception: 10h-13h

- **Mobilité suisse**

Olivier Lombard

Olivier.Lombard@unige.ch,

Bureau R050

Réception: 10h-12h30 (sauf lun) et sur rendez-vous

Site internet *Mobilité* de la Faculté de droit

- Toutes les informations utiles, destinations, délais, personnes de contact, exemples d'équivalences, formulaires sont disponibles sur:

<http://www.unige.ch/droit/mobilite/ailleurs.html>

les formulaires et les directives sont disponibles sur ce site

BON SEJOUR DE MOBILITE

